

# UNESCO KINSHASA

## Bulletin d'Information

“Construire la paix dans l'esprit des hommes et des femmes”

### MOT DU DIRECTEUR DE PUBLICATION

Le Chef de Bureau et Représentant de l'UNESCO en RDC,  
Dr. Jean Pierre Ilboudo



Le quatrième numéro de votre bulletin d'information électronique traite de différents sujets dont la formation sur le genre, les Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), la Communication pour le Changement de Comportement et la culture de la paix des enseignants et élèves du territoire de Kitshanga dans la province du Nord-Kivu, la Table ronde sur le plan des Nations Unies sur la sécurité des journalistes, la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la semaine de la science et des technologies, et l'hommage à deux artistes congolais, décédés au cours du mois d'avril, pour ne citer que ces articles.

Le quatrième numéro de votre bulletin d'information électronique traite de différents sujets dont la formation sur le genre, les Violences Sexuelles Basées sur le Genre (VSBG), la Communication pour le Changement de Comportement et la culture de la paix des enseignants et élèves du territoire de Kitshanga dans la province du Nord-Kivu, la Table ronde sur le plan des Nations Unies sur la sécurité des journalistes, la journée mondiale du livre et du droit d'auteur, la semaine de la science et des technologies, et l'hommage à deux artistes congolais, décédés au cours du mois d'avril, pour ne citer que ces articles.

**Notre éditorial d'avril portera donc sur les thèmes ci-dessus énumérés :**

**La formation sur le genre, les VSBG, la Communication pour le changement de comportement et la culture de la paix des enseignants et élèves** intervenue dans le cadre du Projet de Gouvernance foncière, cohésion sociale, réinsertion socio-économique et prévention des violences basées sur le genre dans la zone prioritaire autour de Kitshanga sur financement du Fonds de Cohérence pour la Stabilisation (FCS/PBF) mieux connu sous le nom de « **Pamoja kwa amani na maendeleo** » qui veut dire « Ensemble pour la paix et le développement ».

Projet conjoint mis en œuvre par l'UN-Habitat, l'UNFPA et l'UNESCO, il poursuit trois objectifs spécifiques : (1) l'amélioration de la Gouvernance foncière, (2) l'accroissement de la cohésion sociale et de la résilience communautaire, et (3) la réduction du niveau des VSBG (Violences Sexuelles Basées sur le Genre) dans la zone prioritaire.

*(lire la suite, à la page 2)*

### DANS CE NUMERO

#### EDITORIAL

- Mot du Directeur

#### ÉDUCATION

- Projet Pamoja kua Amani na maendeleo
- Projet Tusikilizane: Atelier technique de préparation des activités

#### SCIENCES

- Semaine de la Science et des technologies
- Projet de création de la Chaire UNESCO de recherche

#### CULTURE

- Célébration de la journée internationale du livre et du droit d'auteur
- Célébration de la journée internationale du Jazz

#### COMMUNICATION ET INFORMATION

- Table ronde sur le plan des Nations Unies sur la sécurité des journalistes
- Brève sur la prise du lead de la plateforme UNCG par l'UNESCO

**REFLEXION DU MOIS:** Représentant et Chef du Bureau

**INVITÉ DU MOIS:** ONUSIDA

**LES PHOTOS DU MOIS**



L'Éducation, les Sciences, la Culture, la Communication et l'Information au service de la culture de la Paix et du Développement Durable

Le troisième objectif qui est exécuté par l'UNESCO, adresse la question de changement des comportements en vue de la prévention des différents types de VSBG avec un accent particulier sur le viol, le mariage précoce et le déni d'opportunité aux filles. Il assure également le renforcement de la confiance entre peuples à travers la promotion de la culture de la paix dans cinq sites (Pinga, Mweso, Nyanzale, Birambizo et Kitshanga).



### La Table ronde sur le plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des

**journalistes et la question de l'impunité** a permis de soutenir les initiatives sur la sécurisation des journalistes et à adresser la question de l'impunité des crimes commis contre ces derniers.

Les menaces à l'encontre des journalistes et la question de l'impunité des crimes commis contre ces derniers constituent les deux principaux problèmes que le Plan d'Action des Nations Unies se propose de résoudre dans la formulation de son contenu.

La liberté d'expression est un élément fondamental de la Déclaration universelle des droits de l'homme, largement considérée comme la base des autres libertés démocratiques, telles que le droit de former des partis politiques, de partager des idées politiques ou de contester l'action des pouvoirs publics. En ce sens, elle est également un facteur de bonne gouvernance et de responsabilité démocratique.

Pour toutes ces raisons, les médias ont besoin de protections particulières leur permettant de fonctionner sans entrave. Les journalistes doivent donc avoir la possibilité de fournir librement et en toute sécurité les contenus diffusés sur les plates-formes médiatiques. La diffusion de ces contenus représente un exercice de l'expression publique de nos droits collectifs.

Ces dernières années, il s'est produit une évolution inquiétante de l'ampleur et du nombre d'attaques contre la sécurité physique des journalistes et des professionnels des médias, ainsi que des incidents affectant leur capacité à exercer leur liberté d'expression : menaces de poursuites, arrestations, emprisonnements, refus de couverture journalistique et absence d'enquête et de poursuites pour les crimes commis contre des journalistes. Ces faits ont été à maintes reprises portés à l'attention de la Communauté

Internationale par des organisations intergouvernementales, des associations professionnelles, des organisations non gouvernementales (ONG) et d'autres parties prenantes. La République Démocratique du Congo a connu une évolution analogue, les atteintes à la sécurité des journalistes (meurtres, assassinats et autres violences physiques) ainsi que l'impunité des crimes commis à leur encontre sont manifestes dans le pays.

Un accent particulier a été mis sur la création d'un mécanisme national tel un observatoire pour la sécurité des journalistes. Cette structure nationale va agir comme organe de suivi de la sécurité des journalistes au niveau national.



**La Journée mondiale du livre et du droit d'auteur** est une célébration visant à promouvoir le plaisir des livres et de la lecture, la publication et les droits d'auteur. Chaque 23 avril, des célébrations se tiennent partout dans le monde pour démontrer

la portée des livres - un lien connectant le passé et l'avenir, un pont entre les générations et les différentes cultures. Pour cette 24ème édition de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur célébrant la littérature et la lecture, les langues autochtones ont été mises à l'honneur. L'objectif est de rappeler leur rôle essentiel dans l'expression de la diversité culturelle.

Véritable vecteur du savoir, le livre permet de rapprocher les peuples autour d'un héritage universel tout en préservant et valorisant leur culture, leur identité et leur langue. Le Bureau de Kinshasa a célébré cette journée en partenariat avec la Bibliothèque Nationale du Congo.



**L'UNESCO a participé**, comme aux éditions précédentes, à la **sixième édition de la Semaine de la Science et des Technologies** organisée du 20

au 25 avril 2019 par l'ASBL Investing in People. Evènement créé dans le but de développer auprès des jeunes et du grand public une culture scientifique et technologique, de promouvoir les savoirs et savoir-faire dans ces domaines, et d'y susciter des vocations. La Semaine de la Science et des Technologies est devenue pour la RD Congo, une plateforme incontournable pour la vulgarisation et la promotion des sciences et de la technologie, une plateforme de rencontre entre les jeunes et moins jeunes et le monde de la recherche, pour leur permettre d'exprimer leur

créativité, leurs contributions à la réflexion sur la promotion des domaines spécifiques de la Recherche scientifique, la technologie et l'utilisation qu'ils en font dans la vie courante.

Agence spécialisée des Nations Unies qui a pour mission spécifique de promouvoir les sciences, l'UNESCO dispose des outils qui lui permettent, non seulement de traiter les questions de politiques scientifiques des pays, comme pour le cas de la RD Congo pour lequel elle va incessamment lancer un exercice de formulation de la politique et stratégie nationale en matière de STI, mais aussi de protection et conservation de l'environnement avec le projet actuel financé par l'Union Européenne pour l'appui à la formulation de la politique forestière et au suivi de l'exploitation du bois dans le

cadre du FLEGT, mais surtout celles relatives à la promotion des réserves de biosphère dans la Réserve de Faune à Okapis (RFO), le Parc National des Virunga (PNVi) et le Parc National de Kahuzi-Biega (PNKB). Nous n'oublions pas l'appui de l'UNESCO pour l'Ecole Régionale Post Universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrée des Forêts et Territoires Tropicaux – ERAIFT, Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO.

Et pour terminer, l'hommage rendu aux deux artistes congolais de renommée internationale, le sculpteur Alfred Liyolo Limbe et le musicien Simaro Lutumba Masiya, décédés le 1<sup>er</sup> avril 2019 pour le premier et le 30 mars 2019 pour le second.

## **OBJECTIFS** **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**





Séance de formation

## Projet Ensemble pour la paix et le développement “Pamoja kwa amani na maendeleo”

**L'Antenne de l'UNESCO à Goma au Nord-Kivu, a facilité la formation sur le genre, les VSBG, la CCC et la culture de la paix des enseignants de l'EPSP, des élèves du secondaire et des prestataires des médias dans la cité de Kitshanga, du 15 au 23 avril 2019.**

Cette formation avait pour objectif la réduction sensible des violences sexuelles et basées sur le genre dans l'environnement scolaire des jeunes en (i) renforçant les capacités épistémologiques d'un noyau de 50 enseignants de l'enseignement primaire et secondaire sur l'enseignement sensible au genre ; (ii) renforçant les connaissances des enseignants sur leurs rôles et responsabilités en tant que vecteurs de changement de comportement

dans la communauté et ; (iii) Suscitant dans les enseignants des comportements, des attitudes favorisant la promotion du genre et la prévention des VSBG en milieu scolaire pour qu'ils soient vecteurs de changement sur le genre et les violences sexuelles basées sur le genre.

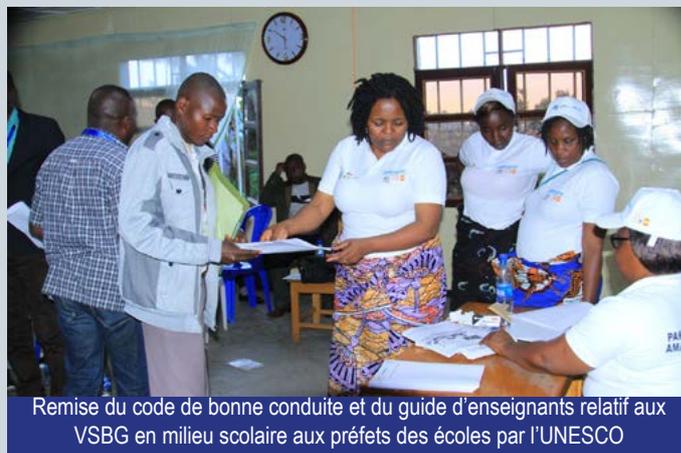
Cette série de formation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Pamoja na Amani na Maendeleo » (Ensemble pour la paix et le développement), sur financement des Fonds pour la construction de la paix (PBF) exécuté conjointement par l'UNFPA-UNHABITAT-UNESCO et leurs partenaires. UNHABITAT qui assure le lead de ce consortium exécute le volet Gouvernance Foncière, l'UNFPA, le volet Cohésion sociale, réinsertion socio-écono-

mique et l'UNESCO pour sa part exécute le volet lutte contre les violences basées sur le genre dans la zone prioritaire autour de Kitshanga.

C'est ainsi qu'une cinquantaine d'enseignants des écoles secondaires des cités de Kitshanga centre, Mweso, Birambizo, Pinga et de Nyanzale, quelques membres de l'administration publique ( le Secrétaire Administratif de la chefferie, représentant du Mwami de Bashali, deux délégués du Gouverneur ( celui de Bashali et celui de Bwito), la chargée du Genre du STAREC Nord-Kivu, la Coordinatrice de la Maison de la femme de Goma, organe technique de la Division ayant le Genre dans ses attributions, la représentante du PROVED du Nord Kivu) ont vu leurs capacités renforcées par le Col-



Formation des enseignants



Remise du code de bonne conduite et du guide d'enseignants relatif aux VSBG en milieu scolaire aux préfets des écoles par l'UNESCO

lectif des Associations Féminines pour la paix et le Développement Intégré, CAFPEDI en sigle.

En vue d'assurer le transférer des compétences en matière de prévention des VSBG aux structures gouvernementales concernées par ce projet conjoint, quelques prestataires des médias communautaires ont aussi été formés sur la même thématique avec un focus sur la diffusion d'une émission sensible au genre et les rôles des radios communautaires dans la prévention des VSBG dans la zone autour de Kitshanga.

Durant trois journées, les participants ont été formés sur les six principaux thèmes ci-après : (1) Notions sur le Genre et les violences sexuelles et basées sur le

genre ; (2) la problématique des violences sexuelles et basées sur le genre en milieu scolaire avec un focus sur les rôles des enseignants tant que les vecteurs de changement de comportement dans la prévention des VSBG et les règles de bonne conduite à l'école ; (3) la communication pour le changement de comportement en vue de la prévention des VSBG en milieu scolaire ; (4) l'intégration de la dimension genre dans les enseignements et activités scolaires ou parascolaires ; (5) le langage sensible au genre et enfin (6) la culture de la paix.

Il sied de noter que ces thèmes ont été tour à tour développés par les expertes de l'UNESCO, du STAREC, des divisions en

charge du genre et de l'éducation. A la fin de la formation, quelques supports pédagogiques ont été remis à chaque participant pour les actions de vulgarisation et de relais, à l'instar des règles de bonne conduite, les différentes présentations

Compte tenu de la pertinence des thèmes abordés, les enseignants qui sont appelés à être des vecteurs de changement de comportement dans leur communauté, ont formulé une recommandation : la tenue très prochainement, d'un atelier similaire qui pourrait durer au moins cinq jours dans tous les sites du projet pour une meilleure appropriation de l'approche utilisée par l'UNESCO pour la prévention des VSBG.



Vue des participants à la formation

# Atelier technique de préparation des activités du Projet Tusikilizane



Les participants à l'atelier technique

**Un atelier technique de préparation de la mise en œuvre des activités du résultat N°2, du projet Tusikilizane, coordonné par l'UNESCO, s'est tenu à Kalemie les 26 et 27 avril 2019.**

Cette activité, qui intervient à la suite de la planification des activités du projet réalisé en février dernier, est une étape cruciale pour une bonne préparation de la mise en œuvre des activités afin de parvenir à l'atteinte des résultats escomptés par l'UNESCO dans la consolidation de la paix et la cohésion sociale entre TWA et BANTU dans la province du Tanganyika.

Les différentes séances auxquelles ont pris part l'UNESCO, l'UNFPA, le PAM, la MONUSCO, les acteurs gouvernementaux et l'ONG local LIPEDEM,

ont permis de partager et de valider le calendrier de mise en œuvre et de finaliser la contractualisation avec les partenaires chargés de l'exécution du projet à Kalemie, Kabalo et Nyunzu.

La prochaine étape sera le recrutement d'un staff local UNESCO devant assurer le suivi rapproché des réalisations relatives au résultat n°2 et dans ce sens, l'acquisition des équipements pour l'installation d'une antenne du Bureau UNESCO à Kalemie est en cours.

L'opportunité de la mission a été saisie pour visiter les locaux de l'ONG LIPEDEM, partenaire d'exécution de l'UNESCO dans la mise en œuvre du Projet.



Les participants à l'atelier technique

# Sixième édition de la Semaine de la Science et des Technologies



Le élèves d'écoles visitant le stand UNESCO

**L'UNESCO a participé à la 6ème édition de la Semaine de la Science et des Technologies, tenue à Kinshasa du 20 au 25 avril 2019.**

Placé cette année 2018 sous le thème, « **l'ancien et le nouveau monde** », cet évènement qui est organisé chaque année par l'AS-BL « Investing In People » en partenariat avec le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP), et le Ministère de la Recherche Scientifique et technologique, avec l'appui des différents partenaires dont l'UNESCO, vise à promouvoir une culture scientifique et technologique afin susciter des vocations auprès du grand public, et permettre de révéler leur créativité, leurs contributions à la réflexion sur la promotion des domaines spécifiques de la Recherche scientifique, la technologie et l'utilisation qu'ils en font dans la vie courante.

Durant la Semaine, plusieurs activités ont été réalisées, notamment des conférences-débats animées pendant deux jours, par d'éminents

spécialistes sur des sujets divers tels que « l'introduction à la 4<sup>ème</sup> Révolution Industrielle (RI), les stratégies à l'exemple de AIMS-NEI pour positionner l'Afrique au cœur de la 4<sup>ème</sup> RI, l'Afrique comme épicentre de la révolution écologique mondiale, le profit de la Blockchain et des registres distribués pour créer des solutions optimisées pour l'Afrique, la présentation officielle de la base de données des femmes congolaises

(RDC) en Sciences, Big Data et Intelligence Artificielle (IA), les réformes soutenues par le Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des Enseignements aux niveaux Secondaire et Universitaires (PEQPESU), la recherche scientifique appliquée à l'agro-alimentaire, l'IA : Mythes ou réalité ».

Au cours de ces assises, un Village des sciences comportant des laboratoires scientifiques



Stand UNESCO: Le Professeur MUSEMA Maurice expliquant aux visiteurs le fonctionnement de son invention, la Pompe Bleue



Le Ministre de l'EPSP visitant le stand UNESCO

ainsi que des stands d'exposition tenus par des exposants de divers profils avait été érigé sur le site des manifestations. A cette occasion, des universités, des entreprises publiques et privées, ainsi que des ONGD, ont pu étaler leurs produits et services.

La Semaine de la Science et des Technologies (SST) a été rythmée par d'autres temps forts avant la cérémonie officielle de lancement, dont l'installation d'un Village des Sciences éphémère sur la Place de la Gare centrale, quelques projections de films et animations scientifiques des éditions précédentes, la signature officielle du cadre de partenariat entre l'ISP Gombe et les 6 établissements secondaires de Kinshasa, bénéficiaires de la rénovation de leur laboratoire, les journées portes ouvertes dans des différents établissements bénéficiaires de l'ESU et ETP à Kinshasa et dans les provinces ciblées au grand public et aux écoles, la pose virtuelle de la première pierre du **Palais des**

**Sciences et de la Découverte** et enfin pour clôturer la SST, le concours « **Saper pour Coder** ».

L'UNESCO a apporté un appui technique considérable pour la tenue de cette semaine et a pris une part active aux différentes activités programmées, notamment avec la participation de ses Spécialistes de Sciences du Bureau de l'UNESCO-Brazzaville, Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation de l'Ecole des

Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris en France et de l'Université de Kinshasa ERAIFT.

L'UNESCO a indiqué son rôle d'institution du SNU en charge des sciences et elle est toujours disposée à accompagner les initiatives des gouvernements sur des actions en lien avec son mandat. En tenant compte des deux principales priorités que sont l'Afrique et le genre autour deux volets que sont la Science, Technologie et Innovation basée principalement à renforcer les politiques scientifiques des états membres, en les appuyant à disposer des politiques et stratégie sectorielles ; et le volet environnement et développement durable. Ce qui fait de la science une discipline transversales atteignant les presque totalité des ODD. Ces deux volets des sciences sont développés en alignement avec les aspirations de l'agenda 2063 de l'Union Africaine.



Le poster officiel de la 6<sup>ème</sup> édition Semaine de la Science et des Technologies

La 6<sup>ème</sup> édition, placée sous le thème général « l'ancien et le



Adresse de Mme Marega de l'UNESCO

nouveau monde », a été l'occasion de s'informer sur les technologies de la 4e RI comme l'Intelligence Artificielle (IA) et la blockchain, les opportunités et les menaces qu'elles représentent et de mener une réflexion sur la manière de maîtriser cette révolution technologique dans le contexte de l'Afrique et particulièrement la RDC. Cet événement est très actuel car depuis l'année dernière, l'UNESCO est en pleine campagne sur cette problématique.

La thématique de cette SST s'était inscrit dans la ligne des événements successifs que l'UNESCO entreprend dans le cadre de sa position vis-à-vis de l'éthique des sciences et des technologies. Des séries d'événements sur cette question cruciale sont en train d'être organisées, entre autres, le débat à l'UNESCO sur l'éthique de l'IA et l'édition du génome du 10 septembre 2018, le Forum sur l'intelligence artificielle en Afrique au Maroc du 12 au 13 décembre 2018, Le débat sur l'éthique des nouvelles technologies et de l'intelligence artificielle intitulé « l'avenir hugh tech : espoir ou crainte ? » du 22 janvier 2019. La Conférence internationale sur l'IA et l'éducation à Beijing en Chine du 16 mai 2019. Et la Directrice Générale de l'UNESCO,

Mme Audrey Azoulay a, pendant la Conférence mondiale de l'UNESCO sur l'IA qui appelle à une gouvernance sur les droits pour l'IA, fait remarquer que « l'IA n'est pas un questionnement de la technologie, c'est un questionnement de notre propre humanité.

Le développement de l'IA dans les pays africains et particulièrement en RDC, a un impact direct sur les domaines de compétence de l'UNESCO :

**L'UNESCO et l'Intelligence Artificielle (IA) :** l'UNESCO a un vrai rôle à jouer à l'heure où les applications de l'IA touchent

directement ses domaines de compétence : L'éducation, la Science, la Culture et la Communication seront profondément transformées par l'Intelligence Artificielle. Avec l'appui de l'UNESCO et en fonction de la quantité et de la rapidité du passage à l'économie des données (*data economy*), le développement de l'IA dans les pays africains leur permettra de rattraper et même de dépasser des pays développés.

**Efficacité de l'IA :** Les capacités exceptionnelles des robots et des systèmes artificiellement intelligents facilitent et améliorent nos prises de décision, allègent le travail ou automatisent les tâches.

L'IA améliore la recherche scientifique en sciences naturelles, humaines et sociales, favorise la collecte et l'analyse des données scientifiques. Les applications de l'IA affectent presque tous les domaines d'activités, en particulier les secteurs de l'industrie, de la banque, des assurances, de la santé, de la défense, de la protection de l'environnement, de l'atténuation et de l'adaptation aux changements climatiques.

**Rôle primordial de l'Éducation :** L'intelligence artificielle doit



Adresse de Mme Raissa MALU, Directrice de l'ASBL « Investing In People »



Adresse de Son Excellence Monsieur le Ministre de l'EPSP

être accessible à tous et enseignée partout.

**Question d'éthique :** L'UNESCO s'engage dans la mise en place d'un cadre éthique international, s'appliquant à l'ensemble des développements et des applications de l'IA : la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies de l'UNESCO (COMEST). Un groupe de travail intersectoriel ad hoc est mis en place afin de doter l'Organisation d'un rôle déterminant dans la réflexion sur l'IA.

*Pendant les conférences débats, les thématiques assorties au centre d'intérêt de l'UNESCO*

*ont été principalement, celle sur :*

- (i) L'utilisation de l'énergie nucléaire dans l'agriculture par application des isotopes, l'UNESCO a informé l'existence dans la diversité de son réseau de chaires et institutions partenaires, le développement et l'accompagnement de ces applications en matière d'hydrologie. C'est le cas de l'initiative du PHI relative au programme international mixte d'application des isotopes à l'hydrologie. Un point de vue favorablement partagée avec l'orateur, le Pr Luyindula du CGEA/CREN de Kinshasa ;

- (ii) Le Programme SAGA (Stem And Gender Advancement) : Un projet mondial qui consiste à réduire l'écart entre les sexes en matière de STEM (Science, technologie, ingénierie et mathématiques) à tous les niveaux d'éducation, de recherche et surtout pour faire la promotion et développer la vocation des femmes dans les Sciences ;

Le Programme International relatif aux Sciences Fondamentales (PISF) : L'un des programmes internationaux et multidisciplinaires créé pour intensifier les connaissances en matière de mathématiques, de biologie, de chimie et de physique et de l'ingénierie.

Enfin, l'événement a été l'occasion de rappeler que l'UNESCO est la seule organisation spécialisée des Nations Unies qui a pour mission spécifique de promouvoir les sciences et dispose des outils qui lui permettent, non seulement de traiter les questions de politiques scientifiques des pays mais aussi de protéger et conserver l'environnement à travers les différents projets qu'elle pilote.



Vue de devant de l'auditoire



L'auditoire vue de derrière

## Projet de création de la Chaire UNESCO de recherche sur l'Economie symbiotique, l'eau, et énergies renouvelables



Participants aux échanges sur le projet de la création de la chaire UNESCO

**Le Représentant de l'UNESCO en RDC et Chef du Bureau de Kinshasa, Dr. Jean Pierre Ilboudo a présidé, le lundi 22 avril 2019, la réunion sur le Projet relatif à la création d'une Chaire-UNESCO de recherche sur l'Economie symbiotique, l'Eau et Autonomisation énergétique à laquelle ont pris part des Professeurs et Assistants de l'Universités de Kinshasa (UNIKIN), de l'Institut Supérieur des Etudes Agronomiques – Kiyaka (ISEA-Kiyaka), Centre de Recherche en Ressources en Eau du Bassin du Congo (CRREBaC).**

Le principal mobile de la créa-

tion de la Chaire-UNESCO en RDC remonte aux trois travaux scientifiques développés par trois chercheurs : celui sur l'Economie symbiotique de l'Ingénieur par Isabelle Delannoy, celui sur et du sur les Villes intelligentes et l'intelligence artificielle Professeur Claude Rochet, tous deux chercheurs au Centre de Recherche sur l'Economie Symbiotique et Territoires Résilients de l'Université Cergy Pontoise en France, et celui sur l'éco efficacité du Professeur Morris Musema, Chercheur au Centre d'Etudes des Modes d'Industrialisation de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris en France.

Les travaux du Professeur Musema ont abouti au développement d'une innovation frugale, la pompe hydraulique dénommée « *pompe bleue* ».

Ce dispositif qui révolutionne sans nul doute l'accès à l'eau potable, présente une des meilleures solutions aux problèmes d'approvisionnement en eau dans les zones déshéritées, car elle peut fonctionner sans recourir à l'électricité, ni à d'autres sources d'énergie traditionnelles ou à un quelconque moteur. Cet appareil facile à installer et à entretenir est sans aucun principe polluant. La pompe bleue fonctionne 24 heures sur 24, sept jours sur



Séance de travail sur le fonctionnement de la Pompe bleue

sept, dans des zones riches en ressources en eau. Elle permet de pomper jusqu'à 200 mètres cubes d'eau par heure, et cela, à une altitude moyenne de 100 mètres. Avec une propriété simple et une possibilité d'industrialisation locale, elle offre une garantie de service à vie de 50 ans minimum. Une fois couplé au générateur hydroélectrique, ce dispositif peut également garantir la production d'électricité, en fonction de la configuration topographique du terrain, et jouer un rôle aussi significatif dans le processus d'industrialisation des zones rurales avoisinant les installations hydrauliques. Cette innovation a fait ses preuves dans certains villages de la Namibie et Angola.

L'UNESCO dispose d'un vaste réseau de chaires et de réseaux UNITWIN spécialisés dans les sciences exactes et naturelles, avec une expertise et un potentiel uniques. Le Programme UNITWIN / Chaires UNESCO favorise la coopération et la mise en réseau internationales des universités afin de renforcer les capacités des établissements grâce au partage des connaissances et

aux travaux menés en collaboration. D'où la nécessité, au travers de son Programme Hydrologique International (PHI) qui est un programme intergouvernemental des Nations Unies consacré à la recherche dans le domaine de l'eau, de porter ce projet Pilote sur les Innovations Frugales (Cas de la Pompe Bleue) afin de mettre en place une nouvelle chaire de recherche UNESCO, qui favorisera le positionnement triangulaire des chercheurs sur les trois piliers dont l'eau, les énergies vertes et l'industrialisation à l'échelle rurale, de laquelle, sous-tend l'initiative de cette chaire. En plus de l'offre de formation de haut niveau (Master et Doctorat) sur l'industrie durable, l'économie symbiotique, les technologies de l'eau, la gouvernance et gestion des territoires résilients, cette triangulation culmine vers trois modèles pragmatiques de développement : (i) le modèle de motricité industrielle pour la relance économique et industrielle des territoires génératrice d'emplois, (ii) le modèle de conception des systèmes éco efficaces d'approvisionnement en eau garantissant l'accès à l'eau potable et à la sécuri-

té alimentaire, (iii) le modèle d'autonomisation énergétique des familles pauvres en milieu urbain en appui à l'hygiène et l'assainissement par le Biogaz, et (iv) le modèle transitoire des initiatives d'auto innovation sociale du secteur informelle vers le secteur formel.

A l'issue de cette brillante présentation, Dr Ilboudo ainsi que tous les cadres universitaires présents, ont adopté ce projet de création de la chaire de recherche. Ils ont proposé de préparer une rencontre plus élargie afin de s'assurer d'une meilleure implication des partenaires à l'action de la chaire, la promotion des échanges avec les structures étatiques, les Organisations internationales de développement opérant en RDC, les autres universités nationales et instituts d'enseignement supérieur auxquelles pourraient s'ajouter deux universités étrangères à savoir les Universités Marien Ngouabi et Denis Sassou Nguesso de la République du Congo.



La pompe bleue

# Célébration de la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur



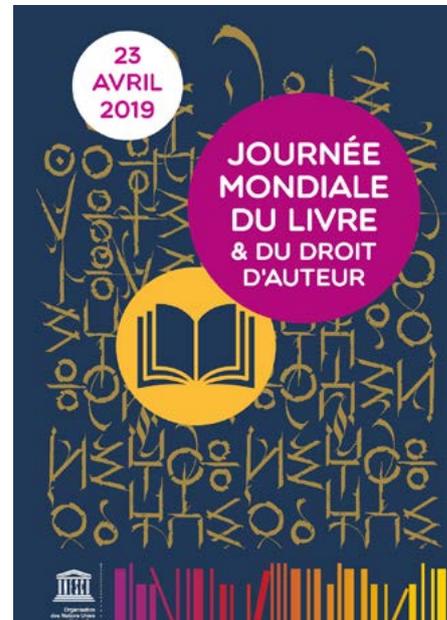
S.E Mme Astrid Madiya, Ministre de la Culture et des Arts visite l'exposition des livres

Le 23 avril de chaque année, le monde entier célèbre la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Pour 2019, le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a célébré cette journée en partenariat avec

la Bibliothèque Nationale du Congo comme cela est de coutume depuis plusieurs années maintenant. C'est en présence de S.E Mme Astrid Madiya, Ministre de la Culture et des Arts, ainsi que d'autres

partenaires du monde de la culture que cet événement a été célébré. Le Bureau de l'UNESCO était représenté par le chargé de la Culture, M. Augustin Bikale.

Trois moments forts ont marqué cette fête du livre, à savoir la cérémonie officielle présidée par la Ministre de la Culture, et au cours de laquelle le message de la Directrice Générale de l'UNESCO, à l'occasion de la journée mondiale du livre et du droit d'auteur a été lu à l'intention du pu-



blique, la remise des prix aux élèves lauréats du concours littéraire organisé par la Bibliothèque Nationale ; et une série de conférences-débats sur l'importance du livre en langues autochtones.

Dans leurs allocutions, le Directeur Générale de la Bibliothèque Nationale s'est largement exprimé sur l'importance du livre pour l'acquisition et la transmission du savoir et de l'information ; tandis que la Ministre de la Culture a fait le point sur la situation du secteur du livre en République Démocratique du Congo, le caractère irremplaçable du livre et l'engagement de l'Etat congolais dans la réforme de la loi sur les droits d'auteur et les droits voisins.

Signalons également qu'au cours de cette célébration, il a été procédé au baptême du magazine « Lire pour réussir » de l'ONG Nous et le livre, une structure qui promeut la lecture et l'écriture auprès du jeune public.



Hall d'exposition des livres

# Journee internationale du Jazz : Célébration à Kinshasa le 30 avril 2019



Le Représentant, Dr Ilboudo délivrant le message de la Directrice générale de l'UNESCO



Prestation du groupe Six Play

**Le Bureau de l'UNESCO à Kinshasa a participé à la célébration de la Journée Internationale du Jazz qui a eu lieu le mardi 30 avril 2019 au Centre Wallonie Bruxelles de Kinshasa. A cette occasion, un concert de Jazz a été donné par le groupe « SIX PLAY », précédé d'un battle de percussion qui a fait un grand plaisir au public venu**

**nombreux pour l'événement.**

Bien avant le concert, le Représentant de l'UNESCO en RDC, Dr. Jean-Pierre Ilboudo, a saisi cette opportunité pour livrer au public le message de la Directrice Générale, Mme Audrey Azoulay, à cet effet. Dans son intervention, Dr. Ilboudo a mis l'accent sur l'aspect rassembleur du jazz pour les commu-

nautés, et le rôle que joue cette musique pour transcender les différences.

Ponctué des performances captivantes des artistes du groupe SIX PLAY à l'honneur, le spectacle a été clôturé par un mot de remerciement de Mme Kathryn Brahy, Déléguée de la Wallonie Bruxelles de Kinshasa.

## **Message de la Directrice générale de l'UNESCO, à l'occasion de la Journée internationale du jazz, 30 avril 2019**

En cette huitième Journée internationale du jazz, remémorons-nous ces paroles inspirantes prononcées en 1964 au Festival de jazz de Berlin par le grand Martin Luther King, qui évoquait le rôle déterminant du jazz dans la construction d'un sentiment d'identité pour les afro-américains et tant d'autres à travers le monde : « Le jazz parle pour la vie (...). Quand la vie elle-même n'offre plus ni ordre ni sens, le musicien crée de l'ordre et du sens à partir des sons de la terre qui jaillissent de son instrument ».

Le Jazz est une floraison de beauté née de l'oppression. C'est la musique de l'improvisation et de la création collective. La liberté et l'ouverture qui sont au cœur même du jazz lui permettent d'être adopté par de nombreuses cultures partout dans le monde et de s'enrichir de celles-ci, se nourrissant de l'histoire musicale et des notes particulières propres à chacune d'entre elles. Le jazz prête sa voix aux luttes et aux aspirations de millions de personnes et est un symbole unique de liberté d'expression et de dignité humaine. Il est un langage universel, à une époque où la discorde et la division ne cessent de croître.

L'Australie, qui entretient des liens étroits avec la musique jazz, accueille cette année la Journée internationale du jazz. Un concert mondial rassemblant des grands noms du jazz se tiendra dans la ville de Melbourne et sera retransmis en direct à des millions de personnes à travers le monde.

L'Ambassadeur de bonne volonté de l'UNESCO et pianiste de jazz de légende Herbie Hancock, qui a été le premier à plaider en faveur de la création d'une « Journée internationale du jazz » et qui a rendu possible sa proclamation en 2011, s'y produira. Il sera rejoint par un ensemble d'artistes internationaux, parmi lesquels la célèbre chanteuse américaine Dee Dee Bridgewater et le trompettiste australien James Morrison. Les vastes programmes d'éducation et de sensibilisation au jazz mis en place dans tout le pays, de Sydney jusqu'à Perth, sont tout aussi impressionnants. Ils offriront en particulier au jeune public l'occasion de découvrir le jazz et même d'essayer un instrument.

Des milliers de célébrations seront également organisées à travers le monde – concerts, jam-sessions, projections de films, conférences et tables rondes sur le thème du jazz. J'encourage chacun à y participer et à faire l'expérience de l'histoire si riche et en constante évolution des rythmes et des formes du jazz.

L'UNESCO est fière de collaborer avec le Herbie Hancock Institute of Jazz pour promouvoir ce magnifique outil de dialogue par la musique. En cette Journée internationale du jazz, laissons-nous guider par les valeurs et la vision du jazz, qui représente une force d'unité et une voix d'espoir pour tant de personnes.

**-Audrey Azoulay, Directrice Générale, Journée internationale du Jazz**



De G à D: Le Représentant de l'UNESCO, Mme. La Ministre a.i de la Communication & médias, le Délégué de JED

## Les journalistes congolais favorables à la création d'un Observatoire National sur la sécurité des journalistes

**Une table ronde sur le Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité à l'intention des journalistes a été organisée à Kinshasa, par l'UNESCO en partenariat avec l'ONG Journalistes En Danger (JED) le 11 avril 2019 dans l'objectif a été de soutenir la création d'un environnement propice à l'exercice de la liberté de la presse et exempt de toute violence à l'encontre des journalistes en RDC.**

Les experts et journalistes membres du collectif des organisations professionnelles des médias représentant l'Union de la Presse du Congo, l'Union Congolaise des femmes des médias, l'Association de la Presse écrite, l'Association des médias

en ligne, la Fédération des Radios de proximité du Congo, ainsi que les délégués des Ministères de la Communication & Médias, de la Justice, de la Police Nationale, des écoles de journalisme et des organisations de défense des droits de l'homme et d'accès à la justice, ont réfléchi sur les actions à mener pour promouvoir la sécurité des journalistes congolais et résorber la question de l'impunité des crimes contre les journalistes en RD Congo dans la perspective du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité.

Lancée par madame Marie Ange Mushobekwa, Ministre des Droits humains et de communication et médias, cette table ronde s'est tenue sous la facilitation de mon-

sieur Didier Mumengi, Sénateur, Expert Médias et ancien Ministre de l'Information de la République Démocratique du Congo et du Dr. Jean-Pierre Ilboudo, Représentant de l'UNESCO.

Ministre des Droits humains et assurant également les fonctions de ministre de la Communication ainsi que de porte-parole du gouvernement depuis mars 2019, Madame Marie Ange Mushobekwa, elle-même journaliste de formation et de carrière depuis deux décennies, a dans son mot d'ouverture rappelé cette évolution inquiétante de l'ampleur et du nombre d'attaques contre la sécurité physique des journalistes et des professionnels des médias, ainsi que des incidents affectant leur capacité à exercer leur liberté



Vue de l'ensemble des participants

d'expression en République Démocratique du Congo. Elle a salué l'engagement de l'UNESCO en faveur de la presse congolaise et a réaffirmé son soutien personnel à tous les efforts envisagés pour la protection des journalistes.

Le Dr. Jean Pierre Ilboudo, Représentant de l'UNESCO en RDC qui a fait une présentation sommaire du Plan d'action des Nations Unies dans ses principes de base et dans l'essentiel de son contenu et a proposé des actions de prévention dont la plupart sont inscrites dans le plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes. « Le plan d'action des Nations Unies, a-t-il souligné, favorise un environnement libre et sûr pour les journalistes, les professionnels des médias et des médias sociaux ». Le Représentant de l'UNESCO a encouragé les participants à réfléchir sur la possibilité de la création au niveau national de mécanismes pour la prévention et la répression des attaques à l'encontre des journalistes et des professionnels des médias, telle que propose le Plan des Nations Unies.». Enfin, Jean-Pierre Ilboudo a évoqué le travail de l'Unesco en collaboration avec d'autres parties pre-

nantes afin de renforcer la protection des journalistes grâce à différentes approches clés telles que la sensibilisation du public sur le rôle du journalisme professionnel dans la société, la création de normes et l'élaboration des politiques (résolutions principales des Nations Unies et des organisations régionales), le suivi et le rapport sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité, le renforcement des capacités (journalisme professionnel à travers les écoles de journalisme), la recherche académique ainsi que le renforcement des coalitions (coopération Nord-Sud, Sud-Sud, faire ensemble des actions coordonnées) pour adresser les différentes problématiques liées au

journalisme.

Au cours des discussions conduites sous la facilitation de Monsieur Didier Mumengi sur la base d'une note des résultats garantissant la participation inclusive de tous aux débats de la Table Ronde, les participants ont adopté des mesures préventives, en ciblant essentiellement la sensibilisation du public et la création des coalitions. A cet effet, une campagne visant à promouvoir le travail du journalisme sera incessamment lancée au niveau de tous les médias congolais sous la forme d'une chronique dénommée « **Parlons de Nous** ». En outre, un mécanisme national de prévention sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité sera mis en place par la création d'un observatoire. A cet effet, les journalistes présents à ces assises ont opté pour la création d'un Observatoire National sur la sécurité des journalistes, dans la perspective du Plan d'action des Nations Unies. Enfin, d'autres résolutions ont été également proposées, telles que l'organisation d'une **Foire de presse**, et la production d'une **chanson en l'honneur du journalisme**, pour lesquelles les participants ont sollicité l'appui de l'UNESCO.



Photo de famille pour la postérité

## Prise du lead du Groupe de Communication des Nations Unies par l'UNESCO.



**Le Représentant de l'UNESCO, Dr Jean Pierre Ilboudo a présidé le mardi 02 avril 2019, sa première réunion en sa qualité de Président du Groupe de Communication des Nations Unies (UNCG).**

Cette réunion a permis au Représentant de l'UNESCO de prendre contact avec les membres du groupe et de partager sa vision du fonctionnement de ce groupe. M. Ilboudo a également souligné l'importance de mieux coordonner les activités du groupe et de mettre en place une politique de visibilité des agences du système des Nations Unies en RDC.

Plusieurs autres sujets ont été abordés, notamment la poursuite de la discussion en cours sur la question de la Stratégie de communication conjointe contre les cas d'exploitation et d'abus sexuels mise en place par les collègues de UNFPA, la mise à niveau sur les programmes des réunions mensuelles, la conférence de presse ONE UN qui a lieu toutes les deux semaines, le soutien à la célébration des journées ciblées telles que la journée internationale de la femme, le 8 mars, de l'enfant africain le 16 juin et la journée des Nations Unies, la désignation par chaque agence des points focaux sur la question de protection contre les abus et exploitation sexuels afin de réfléchir ensemble, ainsi que la proposition des activités conjointes pour célébrer les casques bleus.

Par ailleurs les membres ont relevé le manque d'intérêt manifeste des Représentants respectifs des agences dans les efforts consentis par les chargés de communication et sollicitent à cet effet, une ère nouvelle pouvant booster le secteur de la communication des Nations Unies.

La rencontre s'est clôturée sur une note positive d'un groupe plus créatif qu'avant.

Pour information, l'UNESCO assure depuis 2016, la présidence du Groupe de Communication des Nations Unies en RDC. Ce groupe vise à coordonner les activités de communication entre les agences du SNU et la MONUSCO; et organise des voyages de presse conjoints, des célébrations conjointes de certaines journées internationales et la conférence de presse ONE UN.

# Histoire de la radio en Afrique noire

## Leçons apprises. (Première partie)

Par Jean-Pierre Ilboudo



Dr. Jean Pierre Ilboudo  
Chef de secteur communication

Les leçons que nous souhaitons proposer dans cette réflexion du mois, portent sur l'histoire de la radio en Afrique noire ; elles sont tirées essentiellement de 3 ouvrages du Pr. André-Jean TUDESQ avec lequel j'ai eu le privilège de travailler au laboratoire des Sciences de l'information et de la communication de l'université de Bordeaux II :

- *La radio en Afrique noire, Editions Pedone, 1984*
- *L'Afrique parle, l'Afrique écoute (les radios en Afrique subsaharienne), Editions Karthala, 2002*
- *Journaux et radios en Afrique aux XIXème et XXème siècles, Editions GRET, 1998.*

Dans les deux premiers ouvrages, le Pr. André Jean Tudesq cite plusieurs de nos recherches et études sur la radiodiffusion.

Dans son œuvre sur *la radio en Afrique noire*, le Pr. André-Jean TUDESQ a présenté l'historique

de la radio selon plusieurs périodes : de l'implantation de la radio diffusion à travers l'époque coloniale, pendant et après la deuxième guerre mondiale à la radio dans le système d'information.

Il a également abordé cette histoire pendant le processus de décolonisation, mettant en exergue l'éveil de la conscience politique, le transfert des équipements lors de l'indépendance des Etats, l'africanisation de la radio, la radio en tant qu'instrument de mobilisation politique et nationale, les dimensions internationales de la radio en Afrique noire.

***De cette période allant de la transmission sans fil à la radio diffusion à l'époque coloniale, nous pouvons retenir comme leçons,***

- La formation des premières stations émettrices dans l'Afrique au Sud du Sahara a des origines diverses liées tantôt à des initiatives privées de colons ou de missionnaires, tantôt à des actions de représentants civiles ou militaires de l'autorité coloniale. Dans un premier temps, il s'agissait d'une affaire entre Blancs. Dans les régions placées directement sous l'autorité des métropoles européennes, les premiers postes servaient principalement à rediffuser des émissions de la métropole ; en Afrique anglophone, les premiers postes furent installés entre 1926 et 1932. Dans les colonies françaises de l'Afrique noire, l'implantation de la radio elle fut tardive, elle est intervenue entre 1931 et 1939.

- Les émissions de radio à cette époque appaurent assez vite comme un moyen de renforcer la colonisation auprès des cadres indigènes ; les premiers contacts des Africains avec la radio furent établis par ceux qui fréquentaient les missions ou les écoles, sans compter les Africains étant allés en métropole (étudiants peu nombreux, soldats plus nombreux).

La radio est apparue comme un instrument de l'administration et aussi comme un instrument d'éducation sanitaire et agricole.

- En Afrique de l'Ouest Francophone, où les commerçants de Dakar auraient voulu importer des postes de ce type, le gouvernement fédéral avait refusé l'accord des licences d'importation, voulant réserver ce marché à l'industrie française. Le prix des postes récepteurs, nécessitant une batterie dans les régions non électrifiées (le cas le plus répandu), était trop élevé pour la grande majorité des autochtones ; la radio était un objet de la ville.

La radio a joué dans les pays d'Afrique Noire sous domination française, un rôle favorable à la prise de conscience politique en vue de l'émancipation progressive : elle a contribué à la mise en place d'équipes dirigeantes africaines en application de la loi cadre (Deferre, 1956). Très tôt, la radio en Afrique Noire fut utilisée très rapidement par les nouveaux Etats, parfois même avant l'indépendance (dès 1956 au Cameroun, 1957 au Mali ou en Afrique Anglophone, notamment au Nigeria, dès 1954 au Ghana, pour soutenir le développement économique et ce, à travers la radio scolaire et la radio rurale. .

### La radio dans le système d'information

Le Pr. André-Jean TUDÉSQ constate que « replacer la radiodiffusion dans le système d'information en Afrique Noire nécessite au préalable une triple mise au point. D'abord, il n'existe pas un système d'information en Afrique Noire, mais plusieurs : selon l'évolution historique, selon les orientations politiques actuelles, selon la plus ou moins grande homogénéité culturelle et linguistique des Etats, selon leurs dimensions aussi et leur démographie ( Nigéria, Ethiopie par rapport

au Gabon ou au Cap Vert).

En second lieu, on ne saurait parler de mass média quand on parle de presse, de télévision, de cinéma dans les Etats d'Afrique Noire, tout au plus, peut-on commencer à en parler à propos de la radio dans beaucoup d'entre eux. La radio dont les émissions ne comprennent plus que très peu de productions importées, en arrive au dernier stade du transfert de technologie, celui de l'africanisation culturelle.

Mais cette évolution et c'est la troisième remarque préalable du Pr. André- Jean TUDÉSQ, a bénéficié de la rencontre de la radio avec la tradition de l'oralité qui domine l'Afrique Noire.

### Des leçons apprises retenons que

- Le système d'information ne saurait être réduit en Afrique Noire aux techniques modernes, la communication interpersonnelle, les conversations entre voisins, les palabres des villages, restent les principaux véhicules de l'information.

- La radio et c'est l'une des raisons de sa réussite, ne nuit pas au système traditionnel d'information, mais au contraire, l'alimente, nourrit les rumeurs. Et au Pr. TUDÉSQ d'ajouter en nuancant que « l'on a souvent établi une relation entre les succès de l'implantation de la radio en Afrique Noire et l'oralité de ces sociétés ; il y a certes dit-il, une correspondance indéniable : toutefois, la tradition orale accompagne la parole du geste et de la reconnaissance de celui qui parle, ce que la radio ne transmet pas. D'autre part, l'oralité limite la diffusion à ceux qui comprennent la langue utilisée ».

### Quels sont les facteurs déterminant le système d'information ?

Les leçons que l'on peut tirer de l'étude des facteurs qui influencent le système d'information dans lequel prend forme la radio, sont les suivantes :

**1-Facteurs géographiques** : ils contribuent à la place de la radio dans un pays, par le poids qu'ils font peser sur les autres moyens d'information, en fonction de la géographie, de la population et aussi par des incidences des phénomènes atmosphériques sur la propagation des ondes.

La géographie des populations africaines accessibles à l'information fait ressortir l'existence de quatre (4) publics ; il y en a deux dans les grandes villes : le public des cadres, fonctionnaires ou cadres de la vie économique (y compris les grandes sociétés étrangères) auxquels s'ajoutent les professions libérales, peu nombreuses. Lecteurs de la presse (chez eux ou sur leur lieu d'activité) auditeurs à la radio de la station nationale (de moins en moins) et des chaînes étrangères (de plus en plus), c'est aussi parmi eux que se recrutent les téléspectateurs et que les relations avec l'étranger et les voyages sont les plus fréquents.

En conclusion à ce facteur, le Pr. André-Jean TUDÉSQ nous apprend que la radiodiffusion ne peut s'émanciper des contraintes géographiques, qu'en ayant recours à de technologies sophistiquées importées des pays industrialisés les plus avancés sur le plan scientifique. Ce qui accentue la dépendance technologique et le coût des infrastructures.

Malgré ces contraintes, les facteurs géographiques favorisent en Afrique Noire la radiodiffusion par rapport aux autres moyens modernes d'information, presse ou télévision.

## **2-Facteurs économiques**

Dans de nombreux Etats africains, c'est l'Etat qui finance seul ou presque seul, le fonctionnement de la radio ; ce qui n'accentue pas seulement la dépendance de celle-ci ; l'absence, l'insuffisance, voire le détournement de certains crédits limitent souvent les réalisations des radios africaines.

Les effets de la publicité sont du ressort de l'économie ; encore faut-il que les auditeurs soumis aux émissions publicitaires puissent être des consommateurs ; ce n'est guère le cas de la population aisée et instruite des villes.

La publicité s'accorde mal avec les besoins des masses africaines, manquant souvent du nécessaire et incitées à acquérir du superflu ; aussi, son importance est relative selon les pays, et selon l'emploi aussi. Le sous-emploi rural chronique est une des tares de l'économie d'Afrique Noire affectant à la fois la production et la consommation. En drainant une part même minime de revenus vers des achats peu utiles, la publicité contribue plus à la marginalisation des masses qu'à leur information.

La publicité est certes peu développée dans les sociétés à faible revenu individuel ; mais la radio est le principal support publicitaire parmi les moyens d'information.

## **3- Les facteurs culturels et linguistiques**

La radiodiffusion a contribué à la diffusion des langues des puissances coloniales ; la diversité des langues parlées dans les Etats issus de la colonisation a prolongé et même accentué l'usage du français et de l'anglais après les indépendances.

Mais ce ne fut pas seulement un choix politique ou un héritage de la colonisation (prolongé par la coopération, durable en matière de radiodiffusion et télévision).

Les jeunes Africains formés en Europe avaient souvent rompu avec les langues africaines, de plus, parler français ou anglais les valorisait aux yeux de leurs dirigeants et des européens avec lesquels ils étaient en contact. Il a fallu de nombreuses années pour que les professionnels de la radio en Afrique Noire soient convaincus qu'émettre principalement en langues africaines même si les émissions en langues africaines avaient déjà commencé à la fin de l'époque coloniale. C'est surtout au cours des années 1970, que se multiplia le recours aux langues africaines, en même temps qu'un effort était poursuivi pour vulgariser la radio chez les paysans.

Là, une des leçons apprises est que la radio a été un phénomène urbain avant de devenir un phénomène rural en Afrique. Car même après les indépendances, l'on a diffusé à l'intention des ruraux (agriculteurs pour l'essentiel) des chroniques et autres émissions agricoles en français ou en anglais. Il a fallu la concertation d'organisations comme la FAO et l'UNESCO qui, s'inspirant du modèle des tribunes radiophoniques en vogue dans le Canada des années 1941, organisèrent en 1966, à Gisenyi au Rwanda pour l'Afrique francophone et à Moshi dans l'actuel Tanzanie pour l'Afrique anglophone, deux importantes réunions pour généraliser l'adoption des tribunes radiophoniques qui fonctionnaient déjà en Inde en 1951, au Ghana en 1956 et au Niger en 1962. C'est à partir de ces réunions que naquirent les premières radios agricoles, puis les radios éducatives rurales, entre 1968 et 1972 ; elles sont les ancêtres des radios communautaires qui émergent après les années 1990.

## **4- Facteurs politiques :**

Le pouvoir et l'information sont étroitement liés en Afrique Noire, car, l'information est un élément clé d'une politique d'unité nationale, à raffermir d'autant plus que le cadre des Etats issus de la décolonisation est rarement naturel. Aussi, ne faut-il pas s'étonner que ces Etats se refusent à toute possibilité d'être remis en cause.

### **Les leçons apprises sont :**

- ▶ La rétention de l'information au nom de la construction de l'Etat.
- ▶ Les Etats ont conservé à leur profit une utilisation de la radio comme instrument de domination politique comme au temps de la colonisation sauf que cette utilisation se fait par une large implantation de l'audience radiophonique.
- ▶ La personnalisation du pouvoir : la radio est devenue « la voix de son maître », rendant compte des gestes, des paroles et des moindres déplacements des chefs d'Etat. Cette situation dénature l'information en privilégiant de façon excessive les faits et gestes des dirigeants du pays aussi bien que des autres Etats.

**[... A suivre dans le prochain numéro]**

# Invité du mois: Dr. Marc Saba, Représentant de l'ONUSIDA en RDC



Dr. Marc Saba dans son Bureau

**1. Dr Marc Saba, Vous êtes Directeur Pays de l'ONUSIDA, en RDC. Présentez à nos lecteurs votre agence à travers son mandat, ses missions et ses principaux domaines d'intervention.**

L'ONUSIDA est un programme de l'ONU destiné à coordonner l'action des différentes agences spécialisées de l'ONU pour lutter contre la pandémie de VIH / sida. Créé le 1<sup>er</sup> décembre 1995, son siège est à Genève en Suisse. Son siège est basé à Genève Il est dirigé par un Directeur exécutif qui a rang de Secrétaire général adjoint des Nations Unies. L'actuel Directeur exécutif s'appelle Michel SIDIBE, il est d'origine Malienne.

**Mandat de l'ONUSIDA : l'ONUSIDA a pour mandat de coordonner la lutte mondiale contre la pandémie du VIH-Sida. Il définit les politiques et stratégies mondiales**

**et mobilise les efforts de la communauté internationale en appui aux Etats en vue de mettre fin de mettre fin à l'épidémie de sida en tant que menace pour la santé publique d'ici 2030.**

**Missions de l'ONUSIDA :** L'ONUSIDA est un partenariat innovant des Nations Unies qui guide et mobilise le monde en vue de mettre en place un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins en matière de VIH.

**Principaux domaines d'intervention de l'ONUSIDA :** L'ONUSIDA s'acquitte de sa mission :

- En unissant les efforts des co-parrainants des Nations Unies, de la société civile, des gouvernements nationaux, du secteur privé, des institutions mondiales ainsi que des personnes vivant

avec le VIH et les plus affectées par ce virus ;

- En exprimant haut et fort sa solidarité avec les personnes les plus affectées par le VIH en vue de défendre la dignité humaine, les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes ;
- En mobilisant des ressources politiques, techniques, scientifiques et financières et en rendant chacun responsable des résultats ;
- En communiquant aux agents du changement des informations et des éléments probants stratégiques pour les influencer et s'assurer que les ressources sont allouées là où elles auront le plus d'impact ; et
- En soutenant un leadership participatif des pays en vue

de ripostes complètes et pérennes combinées aux efforts nationaux en matière de santé et de développement dont elles font partie intégrante.

## 2. Depuis quand l'ONUSIDA est en RD Congo et quelles sont vos réalisations phares, passées ou encours de mise en œuvre en RDC ?

### A. Depuis quand l'ONUSIDA est en RD Congo :

L'ONUSIDA a ouvert ses bureaux en RD Congo en 1996, dont celui fait déjà 23 ans de présence.

### B. QUELQUES INTERVENTIONS PHARES DE L'ONUSIDA EN RDC

Plaidoyer et renforcement du leadership national dans la lutte contre le VIH/sida

Appui à la définition des politiques et stratégies nationales en matière de réponse au Sida ;

Appui à la génération et à l'exploitation de l'information stratégique ;

Appui à la mobilisation des ressources techniques et financières ;

Appui au renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la réponse au Sida ;

Appui à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.

## 3. Dr Saba, qu'est-ce qu'est le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA ? Pouvez-vous en dire plus à nos lecteurs, sur ses mécanismes d'appui au pays, son staffing et sa représentation territoriale ?

### a. Le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA :

En d'autres termes, l'ONUSIDA est un partenariat innovant des Nations Unies qui guide et mobilise le monde en vue de mettre en place un accès universel à la prévention, au traitement, aux soins et à l'appui en matière de VIH. Il est le seul Programme des Nations Unies qui conjugue les efforts de onze institutions des Nations Unies – le HCR, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNF-

PA, l'UNODC, ONU Femmes, l'OIT, l'UNESCO, l'OMS, la Banque mondiale et collabore étroitement avec des partenaires mondiaux et nationaux pour mettre un terme à l'épidémie de sida à l'horizon 2030.

### b. Mécanisme d'appui au pays :

L'ONUSIDA joue un rôle de secrétariat en vue de coordonner la réponse des agences du système des Nations Unies au VIH/SIDA, il fait le Plaidoyer de haut niveau auprès des autorités étatiques ainsi que les organes de prise de décision pour plus de ressources financières. A titre d'exemple nous avons le Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, le Paludisme et la Tuberculose, le PEPFAR et d'autres financements bilatéraux tels que DFID, la coopé-

coparrainantes qui appuient la riposte nationale au VIH/sida.

## 4. Y a-t-il une stratégie de l'ONUSIDA alignée aux plans stratégiques du pays ?

### L'objectif 90-90-90

L'ONUSIDA estime que, d'ici 2030, le monde peut mettre fin à l'épidémie de sida si

90% des personnes vivant avec le sida connaissent leur statut sérologique

90 % des personnes connaissant leur statut, reçoivent un traitement

90 % des personnes sous traitement contre le VIH parviennent à un état de suppression virale, de façon à ce que leur système immunitaire reste fort et à ce qu'ils ne soient plus infectieux.



Dr. Marc Saba saluant le Président de la République SE Felix Tshisekedi lors de la cérémonie de présentation des vœux aux Corps Diplomatiques

ration Canadienne, l'agence de coopération suédoise.

L'ONUSIDA travaille en appui au Gouvernement, le Parlement, les secteurs publics et les secteurs privés, et en étroite collaboration avec les organisations de la société civile, les confessions religieuses. Toutes les couches de la population à travers le partenariat actif que l'ONUSIDA a développé avec le Gouvernement- le Ministère de la Santé et ses programmes spécialisés, Programme National Multisectoriel de Lutte contre le sida (PNMLS), Programme national de lutte contre le sida (PNLS), la Société civile dans son ensemble et ses onze agences

Tous les pays sont donc appelés à élaborer leurs stratégies en s'aligner sur la stratégie mondiale qui vise la fin de la pandémie du VIH d'ici 2030, c'est-à-dire faire en sorte que le Sida ne soit plus une menace de santé publique.

### 1. Le Partenariat H6, qu'est-ce que c'est ? Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs en quoi consiste-t-il ?

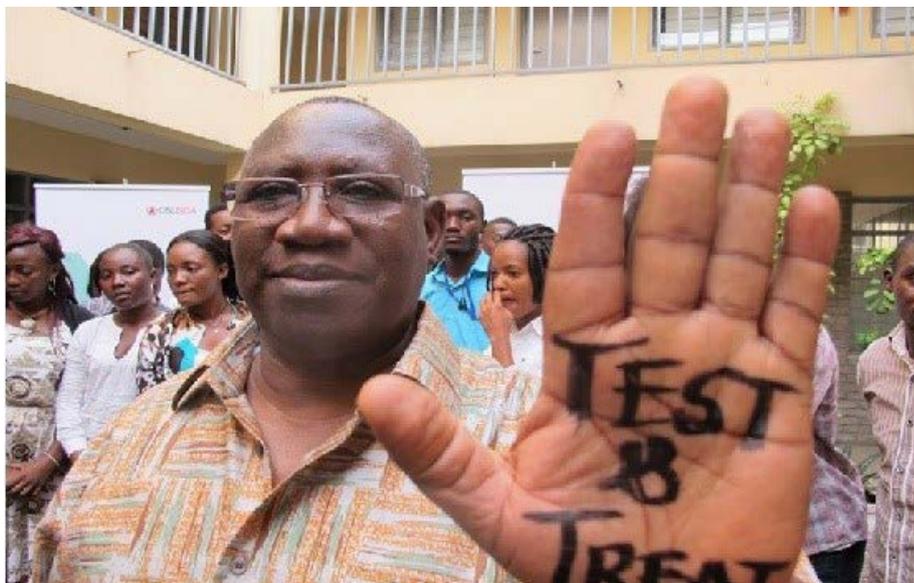
Le partenariat H6 (anciennement H4+) conjugue les forces collectives de l'UNFPA, de la Banque mondiale, l'OMS, ONU Femmes, l'ONUSIDA, l'UNFPA

et l'UNICEF pour faire progresser la stratégie globale Toutes les femmes, tous les enfants. Il soutient les initiatives et actions nationales en faveur de la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Depuis 2008, ce partenariat aide les pays à renforcer leurs systèmes de santé et à améliorer les services de santé pour les femmes, les enfants et les nouveau-nés, là où leur mortalité atteint des taux inquiétants alors que les causes sont évitables.

En 2016, le Secrétaire général de l'ONU a lancé un appel à atteindre plus rapidement les Objectifs de développement durable en matière de santé, et a établi une stratégie mondiale pour la santé des femmes et des enfants : elle planifie les investissements, les financements, les politiques et les services nécessaires aux progrès attendus. Ainsi, le H6 a intensifié ses efforts, et l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants est devenue un mouvement international sans précédent, visant à mettre en œuvre la stratégie globale.

En unissant les prérogatives de six organisations, le partenariat H6 accroît le volume et renforce la cohérence du soutien technique, des engagements politiques, de la sen-



Durant la campagne de sensibilisation "Dépistage et Traitement"

sibilisation et des investissements. Il permet également de réduire les chevauchements et le double emploi, et de renforcer la collaboration en vue d'une meilleure santé sexuelle, reproductive, maternelle, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents (SSRMNEA).

### Leadership technique

En tant que branche technique de l'initiative Toutes les femmes, tous les enfants, le H6 renforce les capacités des pays à construire des systèmes de santé durables et solides

pour améliorer la SSRMNEA. Ce partenariat promeut le progrès par l'action collaborative dans la prévention des problèmes de santé et les déterminants sociaux de la santé des femmes, des enfants et des adolescents.

Ces actions se fondent sur les principes des droits de la personne et de l'égalité de genre, et s'étendent au-delà du simple secteur de la santé, notamment (mais pas uniquement) dans les domaines suivants : éducation, nutrition, eau et assainissement, environnement.

Le H6 joue aussi un rôle essentiel dans la répartition des ressources financières investies, dont le soutien du Mécanisme mondial de financement (MMF), dans les programmes de SSRMNEA, pour s'assurer qu'elles sont utilisées à bon escient et ont l'impact le plus fort possible.

en générant de meilleures informations stratégiques sur les lacunes éventuelles, les déterminants sociaux de la santé, et les retours sur investissement.

Le partenariat vise à stimuler son pouvoir de mobilisation en négoc-



Signature du MoU entre l'ONUSIDA et StarTimes en présence du Secrétaire Exécutif National du PNMLS



Le Directeur exécutif de l'ONUSIDA, Michel Sidibé a déclaré : « Il existe un cercle vicieux d'inégalités entre les sexes, de violence sexiste et d'infection à VIH dans de nombreuses régions du monde. L'oppression et les déséquilibres de pouvoir doivent être inversés et les masculinités néfastes abordées de manière à ce que les femmes et les filles aient le plein contrôle sur leur santé et leurs droits sexuels ».

ciant un consensus politique multilatéral qui respecte les principes de contrôle national. Son succès est mesuré par la capacité à créer un dialogue stratégique à tous les niveaux et à impliquer d'autres partenaires dans les domaines qui leur correspondent, comme par exemple des réseaux de la société civile, des acteurs extérieurs au domaine de la santé, et des organismes du secteur humanitaire.

Ainsi, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'ONUSIDA appelle à davantage d'actions visant la protection des jeunes femmes et des adolescentes. Car en effet, chaque jour, 460 adolescentes contractent le VIH et chaque semaine, 350 adolescentes décèdent de maladies liées au sida dans le monde, ainsi, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'ONUSIDA exhorte les pays à intensifier les mesures de protection des jeunes femmes et des adolescentes contre le VIH.

Le H6 s'engage à augmenter sa valeur ajoutée, en traduisant la réforme de l'ONU en de meilleurs résultats de santé pour les femmes, les enfants et les adolescents.

Les maladies liées au sida restent la principale cause de décès chez les femmes âgées de 15 à 49 ans dans le monde. En 2017, 66 % des nouvelles infections à VIH chez les 10 à 19 ans concernaient des femmes dans le monde. En Afrique orientale et australe, 79 % des nouvelles infections à VIH chez les 10 à 19 ans concernaient des femmes.

Il reste encore beaucoup à faire pour atteindre les jeunes en matière de prévention, de traitement et de soins du VIH. Les jeunes femmes et les adolescentes sont particulièrement laissées pour compte. La violence sexiste, l'exploitation sexuelle et la consommation de drogue font partie des nombreux facteurs susceptibles d'accroître la vulnérabilité des jeunes femmes et des adolescentes au VIH.

Les efforts visant à mettre fin au sida sont sapés dans les contextes où les droits fondamentaux des jeunes femmes et des adolescentes, notamment leurs droits en matière de santé sexuelle et reproductive, ne sont pas protégés. Les pays doivent donc adopter des lois et politiques permettant aux jeunes femmes et aux adolescentes d'accéder aux services, notamment à la protection sanitaire et sociale, afin de les aider à revendiquer leur droit à la santé.

**1. Le 08 mars le monde a célébré la journée internationale pour les droits de la femme autour du thème « penser équitablement, bâtir intelligemment, innover pour le changement » Pouvez-vous nous dire comment l'ONUSIDA attend mettre à profit cette journée, sachant que l'épidémie au VIH en RDC touche plus les femmes et les jeunes ?**

À travers sa stratégie de ne laisser personne de côté, l'ONUSIDA a toujours œuvré en faveur de la promotion holistique des droits des femmes, et s'assurent de leur implication effective dans la réponse nationale au VIH/SIDA.



Accueil au Centre hospitalier Kabinda, par le personnel du Projet Sida des MSF



Dr Marc Saba, lors du lancement du Plan d'accélération du traitement

sexuelle et reproductive. Cependant, dans 45 pays du monde, des lois obligent toujours les personnes de moins de 18 ans à obtenir le consentement de leurs parents pour pouvoir subir un test de dépistage du VIH.

La protection sociale, l'éducation, notamment l'éducation sexuelle intégrale, et les services de prévention du VIH intégrés aux services de santé sexuelle et reproductive améliorent la santé des jeunes femmes et des adolescentes et renforcent leur autonomie. Une étude sud-africaine a montré que la prévalence du VIH chez les filles ayant terminé leurs études secondaires était environ la moitié de celle des filles qui ne l'avaient pas fait (8,6 % contre 16,9 %). Les résultats se sont avérés similaires pour des enfants qui ont accès à l'enseignement primaire universel au Botswana, au Malawi et en Ouganda.

Investir dans l'éducation. Investir dans le VIH et d'autres services de santé. Prévenir et protéger les femmes et les filles contre la violence. Éradiquer les pratiques néfastes telles que les mariages précoces, forcés et les mariages d'enfants. Promouvoir les droits des femmes. Grâce à ces actions, les jeunes femmes et les adolescentes peuvent être protégées du VIH et le monde peut contribuer à éliminer le sida d'ici 2030.

## 7.L'ONUSIDA attend mettre en œuvre un projet conjoint ONU-FEMME et l'UNESCO pour l'in-

### tégration de l'égalité entre les sexes et les droits des femmes dans la riposte nationale au VIH/SIDA en RDC. Pouvez-vous en dire plus à nos lecteurs ?

En effet, Il s'agit d'un Projet d'Appui à l'intégration d'une perspective sexospécifique dans la riposte nationale au VIH/sida par la prévention, l'assistance globale et la protection des droits des femmes et des filles vivant dans les zones à forte prévalence en République démocratique du Congo.

Ledit projet visera à combler les lacunes dans la réponse nationale contre le VIH/SIDA en République

démocratique du Congo. Il mettra l'accent sur l'intégration d'une perspective sexospécifique dans la stratégie nationale et la note conceptuelle nationale du Fonds mondial contre le VIH par la prévention, l'assistance globale et la protection des droits des femmes et des filles exposées, affectées ou infectées par la pandémie dans les zones à forte prévalence.

Le projet s'articule autour de quatre axes ci-après :

**Résultat 1** : Les femmes et les filles, les autorités nationales, les communautés, notamment les hommes et les garçons, les chefs religieux et traditionnels, les femmes réfugiées et les personnes déplacées ont accès à des informations de qualité sur le VIH en lien avec le genre et les droits humains ;

**Résultat 2** : Les femmes et les filles vivant avec le VIH ont accès à des services de soins holistiques (santé, psychosociaux, juridiques, judiciaires et économiques) ;

**Résultat 3** : L'incidence du VIH chez les adolescents et les filles est réduite grâce à la participation à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de lutte contre le VIH / SIDA ;

**Résultat 4** : Le cadre institutionnel et le système d'information de



Un aperçu des supports de communication



Campagne de dépistage volontaire dans un site de Kinshasa

la lutte contre le VIH/sida tiennent compte des sexo-spécificités.

Le projet sera mis en œuvre dans les provinces de Kisangani, Maniema, Province Orientale, Kinshasa, Sud Kivu, Nord Kivu, y compris les camps de réfugiés et les camps de déplacés selon une approche granulaire. Certaines activités du projet seront mises en œuvre au niveau national.

Le projet ciblera toutes les femmes et les filles (y compris les hommes et les garçons) vivant dans les zones d'intervention. Un accent particulier sera mis sur les adolescentes et les jeunes filles, les professionnel(le)s du sexe, les femmes et les filles réfugiées et déplacées, les femmes ayant des rapports sexuels avec des femmes, les hommes et les jeunes, les professionnels des médias, les femmes impliquées dans le commerce informel transfrontalier, y compris dans les mines, les femmes vivant avec le VIH/sida et les victimes de violence sexuelles, notamment de viol.

### 8. Comment voyez-vous la contribution de votre organisation à l'équipe pays dans la perspective de One UN ?

A travers le concept « Une seule ONU », l'ONUSIDA qui est le Programme commun des Nations Unies d'appui à la lutte contre le VIH/sida est considéré comme une évolution du Plan des Nations Unies d'appui à

la mise en œuvre assortie d'un Plan d'appui technique.

L'ONUSIDA appui l'équipe pays des Nations Unies à travers l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida, qui est souvent considérée comme un mécanisme clair de responsabilisation vis-à-vis des gouvernements des pays d'accueil.

Cette équipe conjointe est munie d'un plan conjoint d'appui technique et l'adaptation locale du mécanisme de l'ONUSIDA de répartition des tâches en matière d'appui technique au Programme commun des Nations Unies d'aide à la lutte contre le VIH/sida. Il offre aux partenaires un point d'entrée précis pour accéder à ce type d'appui. Cela a consolidé le rôle des Nations Unies en tant que prestataire d'un appui technique.

Ainsi, des efforts importants sont fournis sous la coordination du Directeur-Pays de l'ONUSIDA pour informer et mobiliser les Équipes des Nations Unies dans les pays à mettre en place l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida, et faciliter les processus de planification stratégique pour la conduite des programmes communs.

**Il existe également « UN Cares »** qui est un mécanisme conçu pour réduire l'impact du VIH sur le lieu de travail de l'ONU en soutenant « l'accès universel » à une gamme complète d'avantages sociaux pour

tout le personnel des Nations Unies et leurs familles. Ces avantages - connus sous le nom de Normes minimales des Nations Unies - comprennent l'information et l'éducation, le conseil et le dépistage volontaires, l'accès aux préservatifs masculins et féminins, et les mesures de prévention d'urgence en cas d'exposition accidentelle, entre autres. Les normes appellent également à un renforcement des mesures visant à mettre fin à la stigmatisation et à la discrimination.

### 9. Dr Marc Saba, nos lecteurs aimeraient connaître celui qui est à la tête du Programme commun des Nations Unies sur le VIH en RDC. Qui êtes-vous ? votre carrière ? où est-ce que vous avez servi avant de venir en RDC ? votre vie de famille ? vos loisirs ? et vos perspectives d'avenir ...

Je suis le Directeur Pays de l'ONUSIDA en RDCongo. J'ai été également Représentant de l'ONUSIDA dans plusieurs pays dont le Tchad, l'Afghanistan, le Pakistan.

Avant de rejoindre l'ONUSIDA, j'ai commencé ma carrière professionnelle dans mon pays, le Burkina Faso où j'ai occupé des responsabilités au niveau du PNUD en qualité de Chef de Division VIH et Développement Humain.

Dans les années, j'ai travaillé au Rwanda, comme Conseiller Principal pour la lutte contre le Sida, en RDCongo, respectivement comme Chef du Projet VIH du PNUD/ Fonds Mondial, puis Conseiller Principal au bureau de l'ONUSIDA





## Lancement des activités de l'APU-RDC

**L'Association du Personnel de l'UNESCO en République Démocratique du Congo (APU-RDC) a officiellement lancé ses activités, le samedi 13 avril 2019 par une marche de santé à laquelle ont pris part tous ses membres.**

Mise en place à l'issue de la retraite de travail du Bureau organisée du 6 au 8 février 2019, l'Association a pour mandat de promouvoir un environnement propice au dialogue constructif et une interaction entre le personnel et l'équipe de direction dans l'intérêt supérieur de l'Organisation et des membres du personnel en République Démocratique du Congo. Elle aspire à resserrer davantage les liens de solidarité et d'entraide entre tous ses membres, à savoir le person-

nel national comme international.

Le personnel de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) en République Démocratique du Congo, conscient de la nécessité de travailler ensemble pour le bien-être et la dignité de chacun, a fait sienne la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme prononcée par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 10 décembre 1948 et en particulier les dispositions de l'Article 20, paragraphe 1 et l'article 23, paragraphe 4 relatifs à la liberté d'association et au droit de former ou de rejoindre l'Association du personnel des Nations Unies. Il s'est ainsi constitué en une association sans but lucratif de par ses Statuts.

L'APU-RDC s'est assignée des objectifs multiples dont entre autres : la contribution à la promotion des objectifs de la Charte des Nations Unies et plus particulièrement à ceux de l'UNESCO ; la socialisation de l'environnement de travail ; la défense de ses membres à la limite des prérogatives qui lui sont reconnues par l'Organisation.

Une feuille de route a été élaborée et validée par les membres, avec à la clef plusieurs activités sportives et culturelles, ainsi que la célébration des événements susceptibles de renforcer la cohésion entre les membres et contribuer à l'épanouissement professionnel et personnel de ces derniers.

# Le monde culturel congolais pleure ses artistes

Le monde culturel congolais en deuil : décès en l'espace de 48 heures de deux artistes de renommée internationale, le sculpteur Alfred Liyolo Limbe et le musicien Simaro Lutumba Masiya.



**Alfred Liyolo** : sculpteur et plasticien congolais né le 30 mai 1943 et décédé le 1<sup>er</sup> avril 2019, était un militant des arts plastiques. Il les a défendus et illustrés par sa sculpture, en RDC et dans le monde. Passeur de cultures, il a été également passeur des valeurs. Son dévouement pour l'art a fait de lui un grand enseignant et formateur à l'Académie de Beaux-arts qu'il a dirigé pendant quelques années en tant que Directeur Général.

Comme, on le dit l'artiste ne meurt pas, les œuvres d'Alfred Liyolo continueront de parler.



**Simon Lutumba Ndomanueno** dit « **Simaro Lutumba Masiya** » décédé à l'âge de 81 ans était un auteur, compositeur et interprète doué d'un esprit de créativité fécond, Simaro fut une figure emblématique de la musique contemporaine. Surnommé poète de par ses œuvres littéraires et musicales, Simon Lutumba était un grand musicien aux grandes valeurs humaines et artistiques qui a transmis son savoir à plusieurs générations des jeunes et vieux de son groupe Bana OK et bien d'autre.

L'attention et l'amour que lui ont porté les mélomanes de toutes les générations demeurera présente partout dans le monde.



L'UNESCO très touchée et attristée par cette double disparition, salue la qualité du travail abattu par ces deux artistes qui ont marqué des générations de par leurs œuvres artistiques.









**Directeur de publication :** *Dr Jean-Pierre ILBOUDO*

**Rédacteur en Chef :** *Joseph POTOPTO*

**Coordonnatrice de l'édition :** *Marie Noël MISHIKA*

**Rédacteurs et Rédactrices :** *Augustin BIKALE, Claudine NDAYA, El Hadji Meissa DIOP,  
Jadot KASONGO, Jean-Pierre ILBOUDO, Jolie MASIKA, Joseph POTO-POTO,  
Marie Noël MISHIKA, Stephanie MISURI*

**Infographie et mise en page :** *Danny NDONGALA*

Bureau UNESCO à Kinshasa : 2, Avenue des Ambassadeurs, Kinshasa / Gombe E-mail: [kinshasa@unesco.org](mailto:kinshasa@unesco.org)

Site web: [www.unesco.org/countries/field-offices/kinshasa](http://www.unesco.org/countries/field-offices/kinshasa) Tél: (+243) 818848253  @UNESCOKinshasa  Unesco Kinshasa